

N°6 | MAI 2018

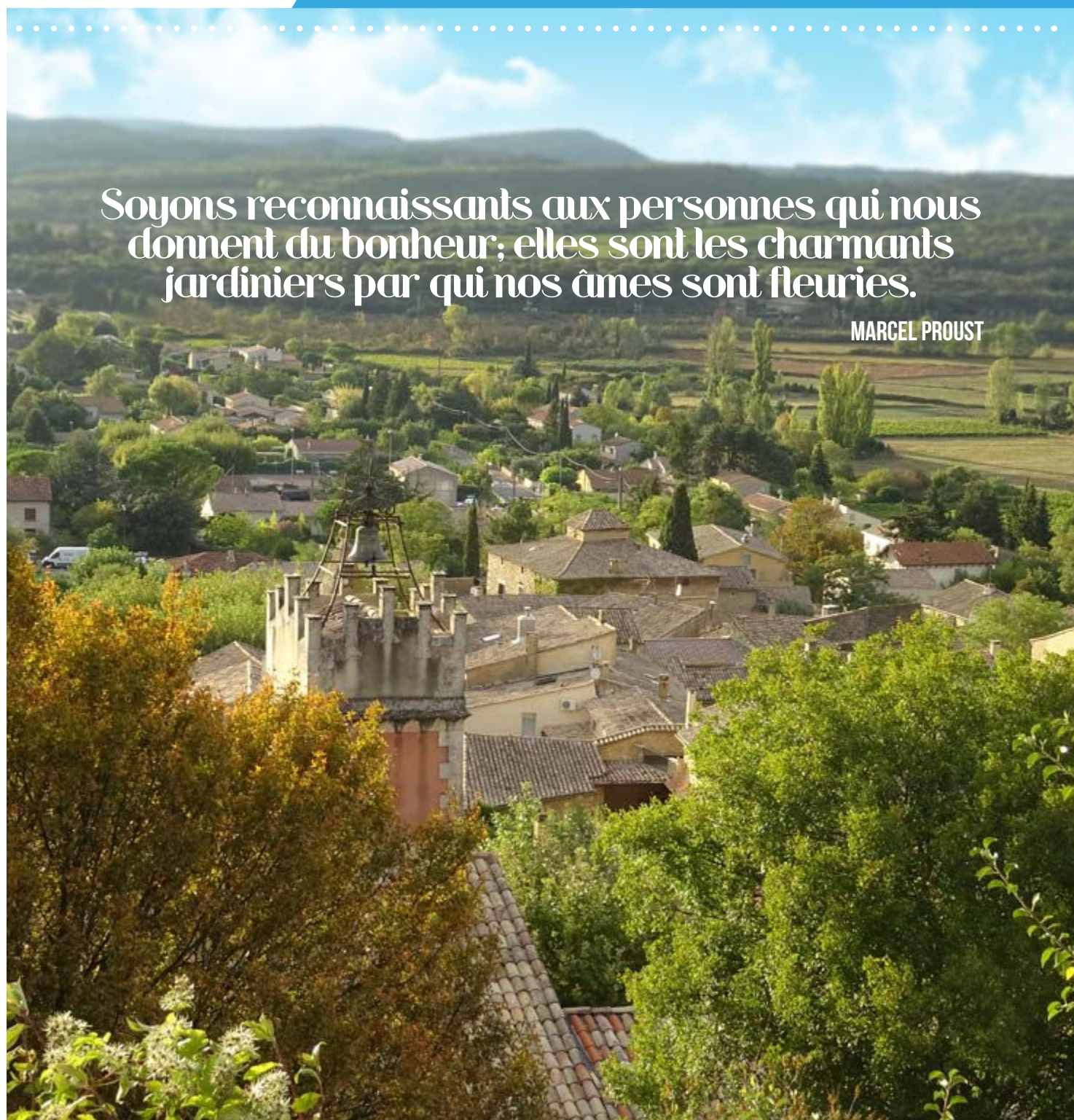
Le Bulletin Municipal@l !

www.venejan.fr

VÉNÉJAN

Soyons reconnaissants aux personnes qui nous
donnent du bonheur; elles sont les charmants
jardiniers par qui nos âmes sont fleuries.

MARCEL PROUST



Économie
BUDGET

⋮ Vie publique
⋮ LES ASSOCIATIONS

⋮ Au fil des saisons
⋮ LES FESTIVITÉS

Sommaire

LE BULLETIN MUNICIPAL ! ■ VÉNÉJAN N°6
MAI 2018

Administration — 3

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

Économie - Solidarité — 4 - 6

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017

FISCALITÉ 2018

BUDGETS PRIMITIFS 2018

TRANSPORT SOLIDAIRE

Ressources Humaines et Territoire — 7

LES EFFECTIFS

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Vie publique — 8 - 10

SOU DES ÉCOLES

TENNIS

LOU SOULEU

LES SOIRÉES MUSICALES

LE REPAIR CAFÉ

R.E.V.E.

AGAPÉ

CAFÉ ASSOCIATIF

LOISIRS CULTURELS ET SPORTIFS

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

SUBVENTIONS COMMUNALES

Cadre de vie — 11

L'ESPACE MAURICE FOST

▼ Au fil des saisons — 12

Directeur de la publication : Bruno Tufféry (Maire).

Ont participé à ce bulletin : Sophie Valla, Rachel Charbonneaux, Bénédicte Chauvet, Alain Clerc, Gérard Estelle, Myriam Le Boulch, Béatrice Loison, Thierry Loison, Michel Millot, Michelle Personelli, Martine Potié, Florian Poudevigne, Gérard Sautel, Patricia Vaz, Richard Verdier.

Crédits photos : Mairie de Vénéjan.

Fini d'imprimer : mai 2018 - Tirage : 580 exemplaires.

Création graphique : Éloïse Fantone.

Réalisation : Reproconcept® à Pont-Saint-Esprit.



LA NUIT DU MOULIN

Les Rencontres Vénéjan Nature qui existent depuis de nombreuses années sont aujourd'hui remaniées.

Le mois de juin devrait être plus propice et la soirée douce.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 16 juin de 17 h à 23 h à l'occasion des journées du patrimoine de pays et des moulins pour célébrer **La Nuit du Moulin**.

Dans l'esprit de la manifestation originelle, vous retrouverez des ateliers ludiques et créatifs, des spectacles, des démonstrations, les activités des associations vénéjanaises ainsi qu'une buvette et de la restauration variée.

Cette année le thème de la soirée sera **la lumière** et nous espérons vous compter parmi nous pour illuminer ce moment sous le signe de la convivialité.

CONTACT

La mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Tél. : 04 66 79 25 08 - Fax : 04 66 79 25 94

Mail : mairie@venejan.fr

Site internet : www.venejan.fr

Courrier : Mairie de Vénéjan

95, Grand' Rue - 30200 VÉNÉJAN

Le mot du Maire



Édito

Le Bulletin Municip@l !

Lors de sa séance, du 30 mars 2018, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le Budget Principal de la commune, qui est l'avant-dernier du mandat en cours.

Des services optimisés malgré une baisse des dotations de l'État...

Le budget de fonctionnement continuera, pour ce qui le concerne, à assurer des services et des prestations optimisés malgré la baisse significative des dotations de l'État. Pour illustrer le propos j'avais indiqué, lors de la cérémonie des vœux, l'importante baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement allouée par les services de l'État à notre commune sachant qu'elle est passée de 95 376 € en 2014 à 30 863 € en 2018... Qu'il s'agisse des services administratifs à la mairie ou à l'agence postale communale, des services techniques ou aux écoles, le personnel, qualifié et ajusté en nombre, continuera d'œuvrer pour assurer ses missions de service public et vous donner entière satisfaction.

D'un projet de réhabilitation à un projet de réaménagement...

S'agissant du budget d'investissement, le projet majeur de réhabilitation et restructuration du foyer socio-éducatif Maurice Fost est terminé avec la mise aux normes d'accessibilité, de sécurité incendie, sanitaires et confort d'utilisation des lieux par les futurs utilisateurs (mairie, associations, particuliers).

À présent, avec l'aide des dotations de l'État et des subventions de la Région et du Département, place au nouveau projet « sur mesure » d'aménagement du Centre-bourg.

Les objectifs de cette opération sont multiples :

- mettre en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite la mairie et ses abords ;
- relocaliser l'agence postale communale au sein des locaux de la mairie ;
- requalifier la place de la fontaine et valoriser le lavoir et ses abords ;
- résoudre le problème de ruissellement pluvial et reprendre le réseau d'assainissement ;
- embellir l'aspect général de la voie et des abords qui sont au cœur du village ;
- étendre et sécuriser le parking centre village.

Cette opération est également liée à la réfection des réseaux d'eau potable de la Grand'rue par le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) du Haut-Gard.

Enfin, pour être complet, la commune a fait exercice de son droit de préemption sur une maison avec son terrain de 1 434 m² dont la position stratégique à proximité immédiate du centre ancien et qui jouxte le parking actuel, permettra : (i) de doubler à minima la capacité de stationnement, (ii) d'améliorer la sécurité d'accès et de sortie pour les véhicules, (iii) de faciliter le fonctionnement du commerce (boulangerie/épicerie,...) qui pourrait s'implanter à proximité immédiate.

« 1285 ! »

1285, est le nombre d'habitants après l'enquête de recensement de la population réalisée pour l'INSEE en janvier-février 2018.

Le recensement a permis d'établir la population officielle de la commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget de la commune. En effet, plus une commune est peuplée, plus cette participation est élevée d'où l'importance de votre coopération citoyenne dont je vous remercie.

Cet important travail de préparation en bureau et de réalisation sur le terrain a nécessité la mise en place d'une organisation particulière avec un coordonnateur communal, Nadine Poutas et trois agents recenseurs, Marylène Batailler, Ghyslaine Gentil et Corinne Ollivier.

Merci également à chacune d'entre-elles pour l'implication et la détermination dont elles ont fait preuve afin que chacun accomplisse un acte simple, un geste civique utile à tous !



Profiter des beaux jours à Vénéjan...

L'action des élus reste toujours volontariste et active, pour le bien-être des Vénéjanais.

Ainsi, le Conseil Municipal maintient son aide financière et son soutien aux associations car ce sont leurs animations et leurs événements qui font vivre la commune et contribuent à cette qualité de vie que nos concitoyens apprécient, et que nos voisins nous envient. Avec tous mes encouragements et remerciements aux organisateurs et bénévoles, je vous invite chaleureusement à participer à leurs activités et fréquenter leurs manifestations.

Pour terminer, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une agréable découverte et une bonne lecture de ce nouveau numéro du bulletin Municip@l !

Bruno TUFFÉRY

Économie - Solidarité

BUDGET/FINANCES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Cf. Conseil municipal du 23 mars 2018

COMMUNE

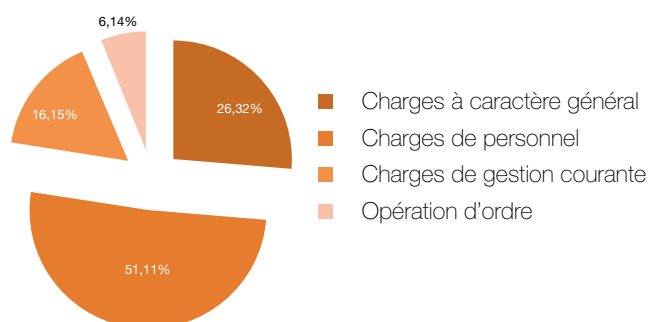
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	2017	922 949,57 €	Charges à caractère général / Charges de personnel Autres charges de gestion courante
Recettes	2017	1 011 674,38 €	Impôts, taxes, dotations, produits de services (régies, cantine, garderie, NAP...)
Résultat d'exercice	2017	88 881,81 €	
Résultat reporté	2016	5 210,28 €	
Résultat de clôture	2017	93 935,39 €	

INVESTISSEMENT			
Dépenses	2017	1 475 361,11 €	Travaux sur bâtiments communaux (Foyer, Mairie, logement, école...) / Travaux sur voirie et réseaux Protection incendie (SIVU) / Achat de matériels / Signalétique / Honoraires d'études / Remboursement des emprunts / Schéma de gestion du pluvial / Dépenses imprévues
Recettes	2017	1 248 632,63 €	Subventions dotations / Emprunts / Excédent antérieur de fonctionnement et investissement
Résultat d'exercice	2017	- 226 728,48 €	
Résultat reporté	2016	165 728,20 €	
Résultat de clôture	2017	- 61 000,28 €	

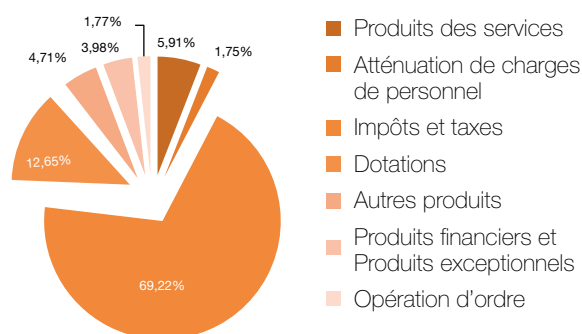
Le déficit conjoncturel s'explique par un retard de versement des subventions pour l'Espace Maurice Fost suite à l'incendie qui a reporté la date d'achèvement des travaux à 2018.

Fonctionnement

DÉPENSES TOTALES

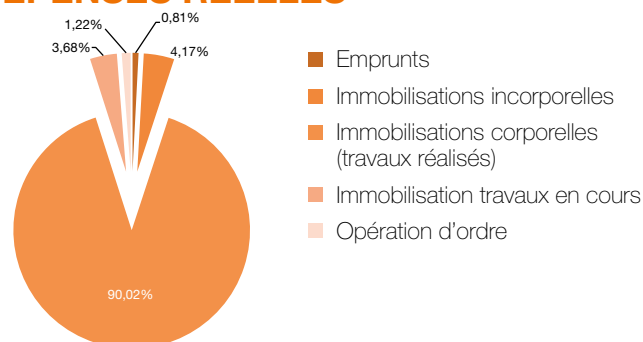


RECETTES TOTALES

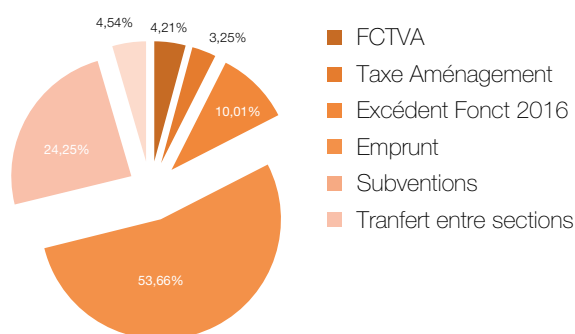


Investissement

DÉPENSES RÉELLES



RECETTES RÉELLES



CCAS

FONCTIONNEMENT			
Dépenses	2017	9 244,00 €	Repas des seniors / Colis de Noël / Téléassistance / Dossiers d'entraide
Recettes	2017	10 771,00 €	Participation communale 9 100 €
Résultat d'exercice	2017	1 527,00 €	
Résultat reporté	2016	230,95 €	
Résultat de clôture	2017	1 757,95 €	

ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT			
Dépenses	2017	18 321,48 €	Amortissement du réseau Charges à caractère général (entretien, réparations)
Recettes	2017	18 088,12 €	Vente de produits (Redevance du fermier SAUR)
Résultat d'exercice	2017	- 233,36 €	
Résultat reporté	2016	4 944,01 €	
Résultat de clôture	2017	4 710,65 €	

INVESTISSEMENT			
Dépenses	2017	68 918,54 €	Schéma Directeur d'Assainissement Extension du réseau
Recettes	2017	28 161,91 €	Amortissement / Offre de Concours Fonds de Compensation TVA
Résultat d'exercice	2017	- 40 756,63 €	
Résultat reporté	2016	31 871,73 €	
Résultat de clôture	2017	- 8 884,90 €	

Le déficit s'explique essentiellement par un retard de versement des subventions par l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental dans le cadre de la réalisation du schéma directeur.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017

Cf. Conseil municipal du 23 mars 2018

CCAS

FONCTIONNEMENT				
Excédent de clôture	1 757,95 €	Report	1 757,95 €	Recettes fonctionnement

ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT				
Excédent de clôture	4 710,65 €	Report	4 710,65 €	Recettes fonctionnement

INVESTISSEMENT				
Déficit de clôture	- 8 884,90 €	Report	8 884,90 €	Dépenses investissement

COMMUNE

FONCTIONNEMENT				
Excédent de clôture	93 935,39 €	Report	3 935,39 €	Recettes fonctionnement
			90 000,00 €	Recettes investissement

INVESTISSEMENT				
Déficit de clôture	- 61 000,28 €	Report	61 000,28 €	Dépenses investissement

FISCALITÉ 2018

Cf. Conseil municipal du 23 mars 2018.

Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales.

TAXE HABITATION (TH)

Commune	6,38 % (inchangé depuis 2012)
---------	---

TAUX FONCIER BÂTI (TFB)

Commune	13,36 % (inchangé depuis 2013)
---------	--

TAUX FONCIER NON BÂTI (TFNB)

Commune	50,31 % (inchangé depuis 2007)
---------	--

BUDGETS PRIMITIFS 2018

Cf. Conseil municipal du 30 mars 2018.

Les orientations budgétaires sont dans la continuité de 2017 avec un autre grand projet structurant pour notre commune après celui de l'Espace Maurice Fost : le Centre-Bourg.

BUDGET ANNEXE CCAS

Le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à	10 207 €
--	----------

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à	23 864 €
En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à	148 512 €

Cette année, les principales dépenses concerneront les travaux de rénovation du réseau d'assainissement dans le Centre-bourg, l'extension au chemin du centre aéré et la finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à	943 100 €
En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à	1 028 130 €

À RETENIR DU BUDGET 2018

- ✓ Des charges courantes maîtrisées et des économies réalisées ;
- ✓ Une fiscalité stable avec les taux communaux inchangés ;
- ✓ Un patrimoine entretenu et rénové ;
- ✓ Un remboursement de la dette priorisé ;
- ✓ Une recherche des subventions maximisée ;
- ✓ Des subventions aux associations pérennisées.

SOLIDARITÉ

TRANSPORT SOLIDAIRE



+

Transport solidaire

Des déplacements à la demande

Pour qui ?

Pour les habitants de l'Agglomération :

- de plus de 65 ans
- bénéficiaires des minimas sociaux

Quel coût ?

Le prix d'un trajet simple est fixé à
1,50 €

Comment ?

- munissez-vous de votre **carte nominative**
- contactez le numéro vert gratuit **au moins 48h à l'avance**
- fixez votre rendez-vous



0800 200 166

Numéro vert - Appel gratuit

Ressources Humaines et Territoire



NOUVELLES DES EFFECTIFS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2018

Dans les services administratifs, le départ en retraite de Ghislaine Vignal, courant 2017, a été compensé par l'emploi à temps complet de Nadine Poutas au sein de la collectivité. Karine Miglis et Sophie Valla exerçant déjà à temps complet, Karine a repris le traitement du courrier et Sophie le service urbanisme. À l'agence postale communale, Aline Gentil a repris ses fonctions à mi-temps ainsi qu'à la cantine-garderie suite à son congé parental.

Christine Fabrègues, secrétaire de Mairie, fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre 2018.

Dans les services techniques, la démission de Mathieu Bonnot a été acceptée au 1^{er} janvier 2018. Après concertation avec les 3 agents du service, il a été décidé que ce poste ne serait pas pourvu, en cas de besoin des heures supplémentaires pourront être effectuées. Dans le service périscolaire (ATSEM, cantine-garderie, entretien des locaux), comme déjà indiqué Aline Gentil a repris ses activités au dernier trimestre 2017. Les effectifs restent sans changement. Maria Crua fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2018 et sera remplacée par Annie Vincent.

En résumé, en ce 1^{er} trimestre 2018, les effectifs sont de 12 agents répartis comme suit :

Administration/agence postale : 4,5

Services Techniques : 3

Périscolaire/entretien : 4,5.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIVU des Massifs du Gard Rhodanien

Dans le cadre du groupement de commandes, le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) a organisé une consultation d'entreprises pour assurer l'entretien des poteaux incendie.

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d' Eau Potable du haut Gard)

Suite à l'incendie du 1^{er} août 2017, le conseil syndical a décidé à l'unanimité de déduire la consommation d'eau supplémentaire utilisée pour la lutte contre l'incendie.

9 abonnés bénéficieront de cette mesure.

Cette année, les travaux d'investissement sur les réseaux sont programmés sur le centre-bourg pour le dernier trimestre.

Il y aura également le remplacement du système de chlorage au château d'eau et le changement de la plateforme d'accès au circuit de pompage.



SMEG (le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard) a implanté 150 bornes de recharge sur le Département du Gard dont une à Vénéjan.

Sur la première année d'utilisation, elles ont enregistré un total de plus de 3 160 sessions de charge, et distribué 52 000 kWh. Cela représente

environ 368 000 km parcourus grâce à l'énergie distribuée par les bornes Révéo gardoises, soit environ 59 tonnes de CO² non rejetées.

Vous pouvez accéder à la charge sur les bornes du réseau Révéo, dont celle de Vénéjan, soit avec abonnement soit sans abonnement, pour tous renseignements : www.reveocharge.com et www.smeg30.com

BRL (Bas-Rhône Languedoc)

L'enquête lancée conjointement en février 2018 par le BRL et la Mairie a permis de recenser 56 propriétaires intéressés par le projet. Nous attendons les plans et les premières évaluations du coût. Nous ne manquerons pas de vous informer des conclusions de cette enquête.

SABRE / SPANC (Syndicat d' Assainissement de Bagnols sur Cèze et sa Région / Service Public d'Assainissement Non Collectif)

L'information majeure pour 2018 est le changement de délégataire de service public pour l'assainissement collectif et non collectif et la gestion de la station d'épuration. La société SAUR a remporté le marché face à Véolia. Ce nouveau marché aura des conséquences tarifaires à compter du mois de juin, la SAUR propose une organisation structurée qui va coûter plus cher qu'auparavant. De plus, celle-ci prend en compte de nouveaux dispositifs réglementaires relatifs à l'environnement. Le SABRE communiquera prochainement sur le sujet. À noter cependant que le SPANC ne modifiera pas les tarifs ; celui de la visite de contrôle reste à 155 €.

Vie publique

RAPPEL

+ d'info sur le site www.venejan.fr

LA NUIT DU MOULIN

sur le thème de la lumière.

Le 16 juin 2018 à partir de 17 h.

Au moulin.



Vénéjazz 2017

SOU DES ÉCOLES



Le sou des écoles est une association de parents bénévoles, il rassemble des fonds pour offrir aux enfants des activités sportives et pédagogiques (spectacles, USEP, classes vertes, jeux de plein air...).

Les membres de l'association sont à l'écoute de toutes les idées et acceptent volontiers toutes les bonnes volontés.

Contact : lesoudesecolesvenejan@hotmail.fr.

Les dates à retenir :

Samedi 26 mai : Organisation des mini olympiades façon Koh-Lanta, sur le stade de Vénéjan.

Samedi 16 juin : Vente de crêpes Bio au Moulin.

Samedi 30 juin : Fête de fin d'année à l'école "Les Colibris".

TENNIS

Le Tennis Club Vénéjan a pour but de développer la pratique du tennis au sein du village à l'attention des enfants et des adultes. Notre association permet à 27 enfants et 11 adultes de s'exprimer dans cette activité sportive et de progresser à travers des cours proposés 3 fois par semaine par des animateurs compétents :

Le mardi de 16 h 45 à 19 h 45

Le mercredi de 13 h 45 à 18 h 30

Le samedi de 9 h 00 à 13 h 30 pour les adultes.

Un terrain de tennis accueillant est à disposition pour les 50 adhérents et une équipe de bénévoles œuvre au bon déroulement des activités au sein de l'association. Une équipe adultes (en collaboration avec Saint-Etienne-des-Sorts) a été constituée et participe à des rencontres sportives le week-end et les enfants peuvent

s'affronter dans la bonne humeur lors du tournoi inter-villages de fin de saison.

Nous invitons toutes personnes intéressées par la pratique du tennis à nous rejoindre au sein de notre association et à partager cette convivialité qui anime notre action.

Contact : tennisclubvenejan@hotmail.fr

Stéphane Deville, président du TCV



LOU SOULEU

Objet de l'association : rassembler et animer les personnes du village de plus de 55 ans

Contact : M SALPIN Jean-Paul Président du Club.

Activités : Tous les lundis à 14 h : marche promenade.

Tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h au relais du lavoir : Scrabble.

Tous les jeudis après-midi de 14 h à 18 h salle Elie Bergier : jeux de cartes (belote, coinche, tarot, rami, petit loto) et goûter offert aux participants.

2 repas par an réservés aux adhérents sont organisés et un voyage en car une fois par an.

LES SOIRÉES MUSICALES DE VÉNÉJAN

Après avoir réalisé, il y a une quarantaine d'années, la restauration de la Chapelle romane et du Moulin à vent, l'association "Les Soirées Musicales de Vénéjan", organise depuis 1984 un festival de musique de chambre de haut niveau musical.

Des musiciens de grand talent sont invités chaque année, fin juin / début juillet, à se produire dans la Chapelle à l'acoustique de référence et partager avec le public des moments musicaux d'exception.

Cette année, pour la 35^{ème} édition, la programmation sera riche de trois concerts : le jeudi 28 juin le Quatuor Abegg, (Quatuor avec piano, constitué de musiciens de la jeune génération montante) ; le mardi 3 juillet un grand Duo violon/piano (Solenne Païdassi / Frédéric Vaysse-Knitter) ; le jeudi 5 juillet un récital de piano solo par le pianiste de grande renommée François-Frédéric Guy. (Biographies, photos et vidéos des musiciens sur leur site internet).

Les programmes (Flyers) avec les bulletins de réservation seront diffusés début mai. Hélène Geoffroy assure le contact avec les Vénéjanais (06 10 75 39 41).

Le Moulin à vent qui fait partie de l'association voit ses activités pilotées par David Genty (06 83 81 37 70). Deux manifestations sont prévues cette année : la première le 16 juin sur le thème de la lumière en liaison avec la Mairie et les associations ; la seconde courant septembre avec les journées du patrimoine.

LE REPAIR CAFÉ



Repair Café

Le Repair Café est une activité proposée par le R.E.VE chaque 3^{ème} samedi du mois. Elle part du principe qu'il vaut mieux réparer

que jeter, partager son savoir ou apprendre. Vous venez avec vos objets en panne et des experts vous aident à les réparer. Le Repair Café est ouvert à tous (gratuit).

Et si vous le voulez, vous pourrez y prendre un café ou un thé.

repaircafe.venujan@outlook.fr - Tél. : 06 16 99 11 26 - R.C.Venujan

R.E.VE.

Venez partager au sein du Réseau d'Échange de Vénéjan



Qu'est ce c'est ?

Le R.E.VE. est un S.E.L (Système d'Échange Local) qui propose aux Vénéjanais de partager leurs savoirs, compétences, talents par des échanges multilatéraux.

Les principes :

- Chacun donne et reçoit des services, biens, savoirs à travers une bourse d'échanges non financiers.
- La seule valeur (et monnaie d'échange), c'est le temps, valorisé en "Étoiles".
- Les Étoiles permettent de valoriser et d'enregistrer chaque échange en unité de temps.
- La solidarité, l'entraide et le lien social conduisent la démarche de chacun

Les thèmes d'échange sont variés : bricolage, cours, nourriture, maison, informatique, jardinage, talents artistiques...

Les échanges peuvent être ponctuels ou permanents, individuels ou collectifs. Depuis sa création le R.E.VE a lancé de nombreuses activités : Sophrologie, Méditation, TaiChi, Repair Café, Solidar Plantes et aussi Troc des Plantes.

Pour nous joindre :

revenuejan@outlook.fr - 06 16 99 11 26 - Mairie 30200 VENEJAN

www.revenuejan.org et [revenuejan](https://www.facebook.com/revenuejan)

- En venant aux réunions qui ont lieu tous les 3^{ème} vendredi du mois Salle E. BERGIER



AGAPÉ

L'association Agapé a pour objet : **l'être et le bien être**

L'association permet de favoriser le développement personnel et le bien être pour arriver à être soi-même. Elle permet la découverte et la pratique de techniques visant à l'épanouissement de l'être et permettant de retrouver son équilibre personnel.

Elle permet la rencontre et l'échange entre professionnels et/ou non-professionnels du bien-être et participe à diverses actions (octobre rose, création de petites pieuvres pour les prématurés ...) selon les besoins et les disponibilités des adhérents.

L'association propose divers ateliers et rencontres sur différentes thématiques, des ateliers "expression orale et corporelle", des ateliers créatifs ...

Adhésion annuelle : 10 €

Informations sur :

www.agapevenujan.wixsite.com/agape

Agapé Vénéjan

agapevenujan@gmail.com



CAFÉ ASSOCIATIF DU COMITÉ DES FÊTES

Un café associatif, c'est quoi ?

Pensé par et pour les citoyens, c'est un endroit qui propose de se retrouver pour discuter, jouer, participer à des ateliers, découvrir des spectacles, assister à des conférences, etc ...

Un café associatif pour qui et pourquoi ?

Pour tous, sans exception ! Pour construire des liens, rompre l'isolement, favoriser des rencontres, des échanges, proposer des activités, ponctuer la vie quotidienne d'initiatives chaleureuses.

Sont également proposés des retransmissions télévisées d'importants événements sportifs (Football, tennis, Tour de France...)

C'est où ?

Au relais du lavoir

Comment ça marche ?

Les personnes intéressées peuvent proposer des animations, ateliers, débats, rencontres, etc... ou juste bénéficier des activités du café.

Comment s'investir et participer ?

Venez nous rencontrer autour d'un café le samedi matin, nous sommes ouverts au moment du petit marché.

Ouverture de 9 h 30 à 12 h 30

En conclusion le café associatif c'est ce que vous allez en faire !!!

À samedi prochain !



SUBVENTIONS COMMUNALES

L'enveloppe globale des subventions allouées par la municipalité aux associations est stable depuis le début du mandat (22 338 € en 2018).

Fonctionnement des associations Vénéjanaises	9 583 €
Participation	1 100 €
Matériel	345 €
Manifestations / Événements	4 600 €
Caritatif / Humanitaire / Santé	210 €
École	6 500 €

Toutes les associations du village ont été contactées pour paraître dans ce bulletin, nous diffusons ici les informations qui nous ont été fournies.

LOISIRS CULTURELS ET SPORTIFS



L'association Loisirs Culturels et Sportifs existe à Vénéjan depuis 1978. Ses activités s'adressent à tout public (hommes, femmes et ados).

Activités sportives : gym, renforcement musculaire, gym douce, cardio, gym dansée, randonnées.

Activités culturelles : conférences et sorties culturelles.

Séances d'une heure :

- lundi : 18 h 30

- mercredi : 10 h 45 et 19 h 30

- jeudi : 18 h 30

Inscriptions toute l'année.

Contacts : Mme LIENART Chantal

Tél. : 06 81 22 63 28 - Mail : gym.venejan@laposte.net

Adresse postale : mairie, place de la Fontaine
30200 VENEJAN

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE



La bibliothèque est gérée par une équipe de bénévoles qui souhaitent faire découvrir le plaisir de lire aux Vénéjanais de tout âge.

Nos permanences se tiennent tous les lundis de 16 h 30 à 18 h et tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h. À cette occasion vous pouvez nous soumettre des propositions de livres que vous souhaitez lire et que nous achèterons pour la bibliothèque.

Nous accueillons les classes de l'école "Les Colibris" une fois par mois pour des lectures ou des animations dont le thème est choisi par l'enseignante.

Nous organisons un atelier à l'occasion de Noël et nous participons aux manifestations organisées par la mairie. Nous proposons régulièrement des expositions en liaison avec le thème choisi chaque année par l'école.

Lieu : 21, rue de l'arc - 30200 VENEJAN

Mail : bibliotheque_venejan@laposte.net

Cadre de vie



Photo non contractuelle

L'ESPACE MAURICE FOST

La commission de sécurité a effectué la visite du foyer Maurice Fost le mardi 3 avril et l'ouverture au public du bâtiment a été confirmée le 20 avril lors de la commission mensuelle des services compétents.

La rénovation du Foyer Maurice Fost, ambitieux projet, touche donc à sa fin. Après des mois de procédures administratives et de travaux, nous avons le plaisir de vous convier à découvrir officiellement l'Espace Maurice Fost le samedi 5 mai 2018 entre 9 h 30 à 12 h.

Tous les Vénéjanais et les associations du village sont attendus pour une visite des lieux qui se terminera par un verre de l'amitié.



AVANT



MAINTENANT

Au Fil des Saisons

Date	Événement	Lieux	Horaires	Contacts
4 mai	Soirée belote	Écoles les colibris	20 h 30	Véné'jeux
5 mai	Portes ouvertes aux associations & aux Vénéjanais	Espace Maurice Fost	9 h 30 - 12 h 00	Mairie
7 mai	Exposition	Chapelle S'-Jean-Baptiste	10 h 00 - 18 h 00	Racines
8 mai	Commémoration du 8 mai 1945	Monument aux morts	11 h 00	Mairie
	Exposition	Chapelle S'-Jean-Baptiste	10 h 00 - 18 h 00	Racines
	Vide grenier	Moulin	06 h 00 - 20 h 00	Familles rurales
26 mai	Mini-Olympiades	Stade	14 h 00 - 17 h 00	Le Sou des écoles & Véné'jeux
1 ^{er} juin	Soirée belote	Place de la fontaine	20 h 30	Véné'jeux
2 juin	AG et repas	Écoles Les Colibris	11 h 00 - 16 h 00	R.E.V.E
	Rencontres Chorales	Chapelle S'-Jean-Baptiste	14 h 00 - 18 h 00	TEELGO
15 juin	Concert du conservatoire	Chapelle S'-Jean-Baptiste	18 h 30	Conservatoire de Bagnols
16 juin	Journée des moulins	Moulin	08 h 00 - 18 h 00	Mairie
23 juin	Bodéga	Boulodrome	09 h 00 - 02 h 00	l'Assos
24 juin	Randonnée nocturne vers Gicon	Départ Mairie	18 h 00 - 00 h 00	Loisirs Culturels et Sportifs
28 juin	Les Soirées Musicales	Chapelle S'-Jean-Baptiste	21 h 00 - 23 h 30	Les soirées musicales
30 juin	Fête de l'école	Écoles Les Colibris	09 h 00 - 01 h 00	Sou des écoles
2 juillet	Remise des dictionnaires aux élèves de CM2	Chapelle S'-Jean-Baptiste	14 h 00	Mairie
3 juillet	Les Soirées Musicales	Chapelle S'-Jean-Baptiste	21 h 00 - 23 h 30	Les soirées musicales
5 juillet	Les Soirées Musicales	Chapelle S'-Jean-Baptiste	21 h 00 - 23 h 30	Les soirées musicales
6 juillet	Soirée belote	Place de la fontaine	20 h 30	Véné'jeux
13 juillet	Fête nationale	Place de la fontaine	08 h 00 - 01 h 00	Comité des fêtes
14 juillet	Fête nationale	Place de la fontaine	08 h 00 - 18 h 00	Comité des fêtes
	Commémoration	Place de la fontaine	11 h 00	Mairie
10 août	La Guilde de l'histoire	Moulin	21 h 30	La Guilde de l'histoire
11 août	La Guilde de l'histoire	Moulin	21 h 30	La Guilde de l'histoire
25 août	Concert rock	Moulin	21 h 30	TEELGO
8 septembre	Accueil nouveaux arrivants	Mairie	09 h 00	Mairie
	Forum associations	Chapelle S'-Jean-Baptiste	14 h 00	Mairie
	Vénéjazz	Chapelle S'-Jean-Baptiste & scène du vieux village	18 h 00 00	Mairie
15 septembre	Journées européennes du patrimoine	Chapelle S'-Jean-Baptiste	10 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 00	Mairie
16 septembre	Journées européennes du patrimoine	Chapelle S'-Jean-Baptiste & Moulin	10 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 00	Mairie & Les Soirées musicales
29 septembre	Portes ouvertes		-	Racines
6 octobre	In Piano Veritas	Chapelle S'-Jean-Baptiste	18 h 00 - 00 h 00	Mairie
7 octobre	In Piano Veritas	Chapelle S'-Jean-Baptiste	10 h 00	Mairie
14 octobre	Course des sources	Moulin	08 h 00 - 13 h 00	Mairie
11 novembre	Commémoration "centenaire fin de la Grande Guerre"	Monument aux morts	11 h 00	Mairie
	Repas républicain	Espace Maurice Fost	12 h 00	Mairie
17 novembre	Conférences sur les décorations	Espace Maurice Fost	-	Racines
1 ^{er} décembre	Repas des aînés		11 h 00 - 17 h 00	Mairie
8 décembre	Téléthon	Espace Maurice Fost		Mairie
14 décembre	Repas de Noël	Espace Maurice Fost	18h-00h	R.E.V.E